

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° M21- 0060887

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05991 Société : RAN-

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : OUTINE ABDELLATIF

Date de naissance : 01.01.62

Adresse : N°22 - Rue 05 - Hay el Houda - Berrechid

Tél : 06.68.19.78.94 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09 / 08 / 2022

Nom et prénom du malade : Outine Amina Age : 55ans

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Inf. génitale

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DASS Le : 27/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/08/2022		V2 = 3,00,00		Docteur IDELCADI Abdelhak GYNECOLOGUE-OBSTRETRICIEN 45 Rue de L'Atlas - Maarif Tél: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA INP 091077628

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

Pharmacie Mosquée Riad Dr. Siham TAMIR Riadh (A côté du Stade Sportif) - Darrach Tél / Fax: 05 22 33 08 22	09/08/22	44,30
---	----------	-------

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

LABORATOIRE RADIOLOGIQUE ANATOLIE 223 Rue Mohammed VI 20250 CASABLANCA Tél: 05 22 23 45 75	09/08/22	P270 245 1030	300,00 200,00 900,00
--	----------	---------------------	----------------------------

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre Montant détaillé des Honoraires

		Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

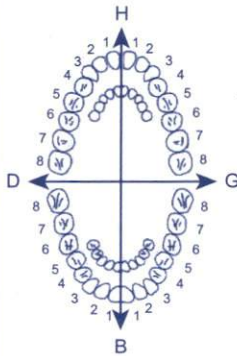
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient

					CCEFFICIENT DES TRAVAUX		
						MONTANTS DES SOINS	
						DEBUT D'EXECUTION	
						FIN D'EXECUTION	

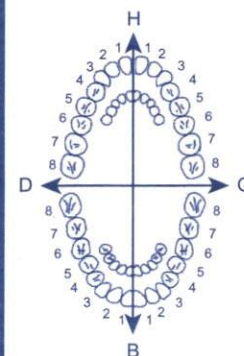
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		
25533412	21433552	
00000000	00000000	
D		G
00000000	00000000	
35533411	11433553	
B		

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



CCEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة الزهور CLINIQUE LES FLEURS

Gynécologie - Obstétrique - Maternité - Maladie du sein et Chirurgie Mammaire
Chirurgie Générale - Urologie - Chirurgie Endoscopique (Coelio - chirurgie, Hystérocopie ...)
Centre de Procréation Médicalement Assistée (Fiv - Stérilité ...)

16, Rue des Hôpitaux - 20360 CASABLANCA

CNSS 1449447 - Patente 36315910 - ICE: 00 166 827 30000 34

Tél: 05 22 22 26 16 - 05 22 22 09 90 - URGENCE : 05 22 27 80 63 - Fax : 05 22 29 94 47

Direction : 06 61 05 53 34 - Administration : 06 61 09 39 80 - Sage femme : 06 61 11 35 54

Email : cliniquelesfleurs@yahoo.fr

Permanence 24h sur 24h

Docteur

Docteur IDELCADI Abdellatif
GYNECOLOGUE-OBSTRETRICIEN
45, Rue de L'Atlas - Maârif
Tél.: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA
INP 091077628

Casablanca, Le

09.08.2022

4h30

Pevoquine 120



100/5 (186)

LOT : 7780
UT. AV : 03 - 25
P.P.V : 44 DH 30

صيدلية مسجلة
Pharmacie Mosquée Plac
Dr. Siham TAMIR
N°: 1-2 Mosquée Plac
Hay Riad / A côté du Sac Vert
Tél / Fax: 05 22 33 68 22

Docteur IDELCADI Abdellatif
GYNECOLOGUE-OBSTRETRICIEN
45, Rue de L'Atlas - Maârif
Tél.: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA
INP 091077628



LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI
Anatomie Pathologique - Cytopathologie
Examens Extemporanes - Immunomarquage



Dr. Ali LEMSEFFER

Casablanca, le **09/08/2022**

NOTE D'HONORAIRES

Facture N° : **22/2091**

M^{me} - M^r **OUZINE Amina**

Veillez trouver la note d'honoraire concernant les analyses médicales d'examens Histo-Cytopathologiques faits au laboratoire et demandées par Dr. **IDELCADI Abdellatif**

Réf. Anapath. **22.H.135**

Le montant s'élève à **≠ 300,00 Dh.**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Trois Cents Dirhams.

LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI
ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Dr. LEMSEFFER Ali
227, Rue Mostafa El Maani
Tél: 05 22 20 21 33 - Casablanca



LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI

Dr. Ali LEMSEFFER

Anatomopathologiste



DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Nom et prénom : Mouzine Amine Age : 4966

Ordonnance du Docteur : D^r DELCADI

Référence : _____

Siège et nature du prélèvement : Frottis cv

Renseignements cliniques et paracliniques : _____

Docteur IDELCADI Abdellatif
GYNECOLOGUE-OBSTRETRICIEN
45, Rue de L'Atlas - Maârif
Tél.: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA
INP 091077628

Frottis de dépistage : Vagin ☐ Exocol ☒ Endocol ☒ Endometre ☐

- Date des dernières règles : menopausée
- Parité : 3

Date : 09.08.2022

Signature : [Signature]
Docteur IDELCADI Abdellatif
GYNECOLOGUE-OBSTRETRICIEN
45, Rue de L'Atlas - Maârif
Tél.: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA
INP 091077628



مصحّة الزهور CLINIQUE LES FLEURS

Gynécologie - Obstétrique - Maternité - Maladie du sein et Chirurgie Mammaire
Chirurgie Générale - Urologie - Chirurgie Endoscopique (Coelio - chirurgie, Hystérocopie ...)
Centre de Procréation Médicalement Assistée (Fiv - Stérilité ...)

16, Rue des Hôpitaux - 20360 CASABLANCA

CNSS 1449447 - Patente 36315910 - ICE: 00 166 827 30000 34

Tél: 05 22 22 26 16 - 05 22 22 09 90 - URGENCE : 05 22 27 80 63 - Fax : 05 22 29 94 47

Direction : 06 61 05 53 34 - Administration : 06 61 09 39 80 - Sage femme : 06 61 11 35 54

Email : cliniquelesfleurs@yahoo.fr

Permanence 24h sur 24h

Docteur **Docteur IDELCADI Abdellatif**
GYNECOLOGUE-OBSTRETRICIEN
45, Rue de L'Atlas - Maârif
Tél.: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA
INP 091077628

Casablanca, Le 09.08.2022

Dr. Ouziniz Amine

- Mammographie + Echo mammaire



Docteur IDELCADI Abdellatif
GYNECOLOGUE-OBSTRETRICIEN
45, Rue de L'Atlas - Maârif
Tél.: 05 22 23 45 75 - CASABLANCA
INP 091077628

RADIOLOGIE SEBTA 23

Scanner - Echographie - Radiologie Conventionnelle - Radiologie Dentaire - Mammographie

Docteur Latifa MAHFOUD

Docteur Salah Eddine DRHIMER

Docteur Driss EL HASSANI

23, Rue Sebta - Quartier des hôpitaux - Casablanca - Tél : 022 49 09 60 / 61 - Fax : 022 49 09 62

Casablanca, le 10 août 2022

Facture N° 2374/2022

Nom patient : OUZINE AMINA

Examen(s) réalisé(s) :
MAMMOGRAPHIE+ ECHOGRAPHIE:

Montant : 900 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

NEUF CENTS DIRHAMS

REGLEMENT : ESPECES





LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI



Anatomie Pathologique - Cytopathologie
Examens Extemporaneés - Immunomarquage

Casablanca, le 10/08/2022

Identité : OUZINE Amina
Adressé par : Dr. IDELCADI A.
Réf. Anapath. : 22.H.135

Date de naissance : 1966
Date d'arrivée : 09/08/2022
Organe : Col utérin.
V. Réf : -

Renseignements Cliniques :

Frottis C.V.
DDR : ménopausée.
Parité : 3.

FROTTIS EN MILIEU LIQUIDE

Reçu en Cervex-brush immergé dans un milieu liquide à partir duquel une lame a été réalisée en monocouche, colorée et examinée.

PROTOCOLE MICROSCOPIQUE :

La qualité du prélèvement est satisfaisante pour l'interprétation. Il est principalement constitué de cellules malpighiennes parabasales et intermédiaires montrant un cytoplasme éosinophile ou cyanophile abondant et un noyau vésiculaire régulier.

Leur rapport nucléo-cytoplasmique est bien respecté.

Par ailleurs, quelques rares cellules endocervicales desquamant isolément sont visualisées. Elles ne présentent aucune atypie cytologique.

CONCLUSION :

FCV REALISE EN MILIEU LIQUIDE ET ETUDIE EN MONO-COUCHE SUB-ATROPHIQUE NE CONTENANT PAS DE CELLULE ATYPIQUE.

Signé : Dr Ali LEMSEFFER

LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI
ANATOMIE PATHOLOGIQUE
Dr. LEMSEFFER Ali
227, Rue Mostafa El Maani
Tél: 05 22 20 21 33 - Casablanca

Casablanca, le 10/08/2022
Dr. IDELCADI Abdellatif
Gynécologue Obstétricien

Chère Confrère,
Je vous remercie de m'avoir adressé votre patient(e), **MOUZINE AMINA**

MAMMOGRAPHIE BILATERALE

Seins en involution lipomateuse densité type 1.
Absence d'opacité anormale ou de foyer de micro-calcifications.
A noter une petite opacité infra-centimétrique bien limitée en projection du QSE du sein gauche évoquant un ganglion intra-mammaire.
Absence d'anomalie cutanée.
Calcifications ganglionnaires axillaires banales.

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE

Seins d'échostructure homogène.
Absence de formation anormale.
Absence d'adénopathie axillaire.

Conclusion/

Examen mammo-échographique ne montrant pas d'anomalie .
BI-RADS 2 de ACR.

CLASSIFICATION BI-RADS (American College of Radiology) (ACR) :

BI-RADS 1 de ACR : Normale (surveillance systématique tous les 2 ans dans le cadre du dépistage).
BI-RADS 2 de ACR : Lésion bénigne (surveillance systématique tous les 2 ans dans le cadre du dépistage).
BI-RADS 3 de ACR : Lésion probablement bénigne (surveillance semestrielle est conseillée pendant un an puis annuelle pendant 2 ans).
BI-RADS 4 de ACR : Anomalie suspecte , nécessitant une vérification histologique (biopsie).
BI-RADS 5 de ACR : Lésion fortement suspecte de malignité (une biopsie ou exérèse est souhaitée).

Confraternelle ment
DE DRUMER



Casablanca, le 10/08/2022
Dr. IDELCADI Abdellatif
Gynécologue Obstétricien

Chère Confrère,

Je vous remercie de m'avoir adressé votre patient(e) , MOUZINE AMINA

MAMMOGRAPHIE BILATERALE

Seins en involution lipomateuse densité type 1.
Absence d'opacité anormale ou de foyer de micro-calcifications.
A noter une petite opacité infra-centimétrique bien limitée en projection du QSE du sein gauche évoquant un ganglion intramammaire .
Absence d'anomalie cutanée.
Calcifications ganglionnaires axillaires banales.

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE

Seins d'échostructure homogène.
Absence de formation anormale.
Absence d'adénopathie axillaire.

Conclusion/

Examen mammo-échographique ne montrant pas d'anomalie .
BI-RADS 2 de ACR.

Confraternellement
DR. DRHMER
23, Rue Sebti
Casablanca
RADIOLOGIE SEBTI

CLASSIFICATION BI-RADS (American College of Radiology) (ACR) :

BI-RADS 1 de ACR : Normale (surveillance systématique tous les 2 ans dans le cadre du dépistage) .
BI-RADS 2 de ACR : Lésion bénigne (surveillance systématique tous les 2 ans dans le cadre du dépistage) .
BI-RADS 3 de ACR : Lésion probablement bénigne (surveillance semestrielle est conseillée pendant un an puis annuelle pendant 2 ans) .
BI-RADS 4 de ACR : Anomalie suspecte , nécessitant une vérification histologique (biopsie) .
BI-RADS 5 de ACR : Lésion fortement suspecte de malignité (une biopsie ou exérèse est souhaitée) .



Dr. Latifa MAHFOUD
Radiologue

Dr. Salah Eddine DRHIMER
Radiologue

Dr. Driss EL HASSANI
Radiologue

Scanner spiralé, 3D, Denta • Echographie Doppler Couleur • Radiologie Numérisée
Rachis et M.I. en totalité • Mammographie • Panoramique Dentaire • Télé Radio
Densitométrie Osseuse • Biopsies Guidées • Radio Photo Pulmonaire • IRM sur R.V.



Nom et prénom: OUZINE AMINA

Type d'examen: THYROIDE

Date d'examen: 10/08/2022

